

Le **RAP**

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

BULLETIN D'INFORMATION | VIGNE


N° 4, 24 mai 2019

NOUVELLES HOMOLOGATIONS


Vous trouverez ici un résumé des dernières nouveautés homologuées pour la vigne depuis juillet 2018.


Il est important de conserver et de bien lire les étiquettes des produits que vous utilisez, car des changements de concentration ou autres peuvent survenir d'une année à l'autre. De plus, plusieurs matières actives sont présentement en réévaluation par Santé Canada (voir le [bulletin d'information N° 2](#) du 24 mai 2019). Si leur utilisation demeure permise, il y a de fortes chances que le patron d'utilisation soit modifié à plus ou moins court terme.

Insecticide

Nom :	 BRIMSTONE DF
Groupe de résistance :	M
Matière active :	Soufre
Maladie :	Phytopse de la vigne (Érinose)
Dose :	3,4 kg/ha
IRS :	20
IRE :	23
Délai de réentrée :	24 h
Délai avant récolte (DAR) :	21 jours raisins de cuve, 1 jour raisins de table
Nombre d'applications maximum :	8
Numéro d'homologation :	32475

Fongicides

Nom :	 BRIMSTONE DF
Groupe de résistance :	M
Matière active :	Soufre
Maladie :	Blanc
Dose :	12,6 kg/ha
IRS :	20
IRE :	100
Délai de réentrée :	24 h
Délai d'attente avant récolte (DAAR) :	21 jours raisins de cuve, 1 jour raisins de table
Nombre d'applications maximum :	8
Numéro d'homologation :	32475


Nom :	 SERIFEL
Groupe de résistance :	44
Matière active :	<i>Bacillus amyloliquefaciens</i> souche MBI 600
Maladies :	Pourriture grise et blanc
Dose :	0,25 à 0,5 kg/ha
IRS :	ND
IRE :	ND
Délai de réentrée :	4 h
Délai d'attente avant récolte (DAAR) :	0 jour
Nombre d'applications maximum :	ND
Numéro d'homologation :	30054

Nom :	STARGUS
Groupe de résistance :	ND
Matière active :	<i>Bacillus amyloliquefaciens</i> souche F727
Maladies :	Mildiou et pourriture noire
Dose :	2 à 6 L/ha
IRS :	ND
IRE :	ND
Délai de réentrée :	4 h
Délai d'attente avant récolte (DAAR) :	0 jour
Nombre d'applications maximum :	ND
Numéro d'homologation :	33246

Fongicides (suite)

Nom :	Fongicide A20560
Groupes de résistance :	7 et 12
Matières actives :	Pydiflumétofène et fludioxonil
Maladie :	Pourriture grise
Dose :	0,8 à 1 L/ha
IRS :	88
IRE :	213
Délai de réentrée :	12 à 24 heures
Délai d'attente avant récolte (DAAR) :	14 jours
Quantité maximale /saison:	2 L/ha/saison
Numéro d'homologation :	33021
Allergène	Sulfites

Herbicide

Nom :	 SERENE
Groupe de résistance :	NA
Matière active :	Acide acétique 20 %
Mauvaises herbes :	Annuelles et vivaces
Dose postlevée :	De 179 à 717,5 L/ha
IRS :	ND
IRE :	ND
Délai de réentrée :	Feuillage sec, 4 h
Délai avant récolte (DAR) :	S. O.
Nombre d'applications maximum :	S. O.
Numéro d'homologation :	30248

Légende : ND : non disponible NA : non applicable S.O. : sans objet

Prenez note que l'herbicide GRAMOXONE n'est plus homologué en viticulture depuis décembre 2018. Il est donc interdit de l'utiliser.

Il est recommandé de toujours vous référer aux étiquettes des pesticides pour les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires disponibles sur le site Web de [Santé Canada](#). En aucun cas la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides. Le Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) décline toute responsabilité relative au non-respect des étiquettes officielles.

Ce bulletin d'information a été rédigé par Karine Bergeron, agronome (MAPAQ). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [les avertisseuses du réseau Vigne](#) ou [le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.